


ARTICLE

Évidentialité ou modalité épistémique? Le cas de *sans doute*, un marqueur évidentiel inférentiel qui peut paraître épistémico-modal

Patrick Dendale  and Anne Vanderheyden

University of Antwerp, GaP

Corresponding author: Patrick Dendale; Email: patrick.dendale@uantwerpen.be

(Received 11 March 2024; revised 27 October 2024; accepted 29 October 2024)

Abstract

This article focuses on the problem of the categorization of the adverb *sans doute* as an epistémico-modal marker or an evidential marker. Starting from a critical appraisal of an analysis proposed by Bourmayan et Ashino, in which *sans doute* is considered fundamentally epistémico-modal, three hypotheses are presented, which depart from theirs. First, *sans doute* has as its main lexical element an inferential evidential value: it signals that the content qualified by the adverb is the result of a defeasible type of inference from clues/premises. Second, due to the defeasibility of the inference, the statement containing the adverb takes on, invariably, a pragmatic value of non-certainty, not lexically coded, however. *Sans doute* is thus not an epistémico-modal marker by itself in contemporary French. Third, the adverb combines these values with an epistémico value of what we call “posture of certainty”. Different from epistémico modality, which refers to an evaluation in terms of certainty, and/or to the epistémico cognitive state linked to that, posture of certainty refers to what can be called the tone or epistémico behavior of confidence the speaker shows. *Sans doute* therefore indicates without contradiction, a defeasible and, thus, uncertain hypothesis, presented with a tone of full confidence.

Résumé

Cet article porte sur la question de la catégorisation de l’adverbe *sans doute* comme marqueur épistémico-modal ou comme marqueur évidentiel. Partant d’une évaluation critique d’une analyse par Bourmayan et Ashino, qui voient dans *sans doute* un marqueur fondamentalement épistémico-modal, trois hypothèses sont proposées qui s’écartent des leurs. Premièrement, *sans doute* a comme valeur lexicale première une valeur évidentielle inférentielle : il signale que le contenu qu’il qualifie est le résultat d’une inférence de type défaisable à partir d’indices/prémisses. Deuxièmement, de par le caractère défaisable de l’inférence, un énoncé avec *sans doute* prend invariablement une valeur pragmatique de non-certitude, qui n’est pas codée lexicale. *Sans doute* n’est donc pas un marqueur épistémico-modal par lui-même en français contemporain. Troisièmement, l’adverbe

combine sa valeur évidentielle avec une valeur épistémique appelée posture de certitude prise par le locuteur. Différente de la modalité épistémique, qui représente un jugement en termes de certitude et/ou une description de l'état cognitif épistémique afférent, la posture de certitude réfère au ton ou comportement épistémique d'assurance que montre le locuteur. *Sans doute* peut signaler ainsi, sans contradiction, une hypothèse, défaisable et donc incertaine, mais présentée avec un ton de pleine assurance ou confiance.

Keywords: Evidentiality; epistemic modality; defeasible inference; plausibility

Mots-clefs: Evidentialité; modalité épistémique; inférence défaisable; plausibilité

1. Introduction

Cette étude porte sur le sémantisme de l'adverbe *sans doute* et propose une analyse alternative à celle¹ de Bourmayan et Ashino (2021, désormais B & A), dans laquelle le fonctionnement de *sans doute* est comparé à celui de *probablement*.

La question théorique importante qui sous-tend l'étude de *sans doute* – comme pour tous les adverbes qui apparaissent comme modaux par leur composition morphologique – est de savoir s'il s'agit de marqueurs épistémico-modaux ou de marqueurs évidentiels. Les réponses données à cette question divergent. Pour B & A, *sans doute* est fondamentalement un adverbe épistémico-modal, mais qui a aussi une valeur évidentielle. Nous défendrons l'hypothèse inverse : *sans doute*, par son sens lexical, est fondamentalement un marqueur évidentiel en synchronie actuelle, mais a des effets épistémiques de divers types.

Notre focus est le seul adverbe *sans doute*. Aussi ne référerons-nous que marginalement à l'analyse de *probablement* de B & A. En revanche, nous proposerons un rapprochement entre *sans doute* et *certainement* (cf. Dendale 2020 ; Dendale et Kreutz 2022), deux adverbes dont le sémantisme semble avoir plus de points en commun avec celui de *sans doute* que ne l'a *probablement* avec *sans doute*.

L'article se compose de trois parties. Après une présentation de l'analyse de B & A (Section 2), nous relèverons un certain nombre de problèmes de celle-ci (Section 3), avant de présenter notre analyse alternative (Section 4). Les exemples qui serviront à étayer nos arguments proviennent principalement de bases textuelles intégrées à SketchEngine : *frTenten12 (ftt12)*, *frTenten17 (ftt17)*, *frTenTen20 (ftt20)* et *Timestamped JSI web corpus 2014-2021 French (Tst)*.

2. L'analyse de *sans doute* selon B & A

Les éléments de l'analyse de B & A (2021) qui nous concernent ici et qui seront présentés en détail dans les Sections 2.1 à 2.3 peuvent être résumés en trois points :

¹La base bibliographique en ligne *Lexicales* (v. 22.2, Dendale 2024) recense douze études sur *sans doute*, dont deux directement sur la différence entre *sans doute* et *probablement*. Nous partirons de Bourmayan et Ashino (2021), tout en intégrant des points importants d'autres études sur l'adverbe.

1. *Sans doute* a un sens dit « littéral » (2021: 1), qui est de nature épistémico-modale (2021: 13) et non évidentielle (non médiative).²
2. Le sens épistémico-modal de *sans doute* consiste à présenter une proposition « comme s'imposant selon une perspective restreinte » (2021: 2).
3. *Sans doute* a également un sens évidentiel, qui est « second, dérivé pragmatiquement » (2021: 15) ; c'est l'indication que l'assertion résulte « d'une inférence à la meilleure hypothèse » (2021: 15).

2.1. Le sens littéral de sans doute est épistémico-modal et non évidentiel

Dans le débat sur le statut de *sans doute* – évidentiel ou épistémico-modal ? – B & A prennent clairement position : pour eux, la valeur sémantique « de base » (2021: 11) ou « littérale » (2021: 13) de cet adverbe est épistémico-modale et non évidentielle ou médiative (2021: 13). D'où leur conclusion que cet adverbe « s'inscri[t] dans la catégorie des adverbes modaux épistémiques » (2021: 11). Deux arguments sont avancés pour soutenir cette conclusion. Le premier provient de la définition générale de la fonction des adverbes [épistémico-]modaux qui est « d'évaluer la vérité ou le degré de certitude, sur une échelle nécessairement positive, de la proposition qu'ils accompagnent sans être soumis à des restrictions de sélection particulières » (Molinier et Levrier, 2000: 92, cité par B & A, 2021: 11). Le second provient d'une double propriété, définitoire, des adverbes [épistémico-]modaux, décrite par Molinier et Levrier (2000: 91–92), à savoir que ceux-ci « sont capables de constituer seuls une réponse à une question totale », et qu'ils « peuvent toujours être accompagnés dans cet emploi par la proforme *oui* » (B & A, 2021: 11). L'exemple (1) est censé montrer cela :

- (1) Est-ce que Luc est intéressé par ce projet ?
(Oui,) **sans doute**. (emprunté à B & A, 2021: 11)

Par ailleurs, B & A notent, en suivant en cela Miche et Lorda (2014: 43), que *sans doute* « ne peut être utilisé pour présenter une proposition dont le locuteur (L) est certain qu'elle est vraie », ni dans « des contextes où le locuteur a pu établir la vérité de la proposition » (2021: 2). Cette contrainte est bien illustrée par (2) :

- (2) A : Combien as-tu vendu de livres ce matin ?
B : J'ai vendu cinq romans et huit bandes dessinées, donc j'en ai ?**sans doute** vendu treize en tout. (emprunté à B & A, 2021: 4)

Dans (2), la seconde proposition de l'énoncé de B est difficilement acceptable parce que son contenu présente le résultat d'un calcul simple (5 + 8), qui ne peut être incertain, ce qui empêche l'utilisation de *sans doute*. Puisqu'« une proposition

²B & A utilisent le terme de *médiatif*, employé fréquemment dans la littérature francophone comme équivalent « moins anglophone » de *évidentiel*. Pour une réflexion sur les différences notionnelles entre *évidentiel* et *médiatif*, voir Guentchéva (2004, 2014). Pour des réflexions critiques concernant le terme *médiatif*, voir Dendale (2014: 245, n. 3).

qualifiée par *sans doute* ne peut être interprétée comme certaine pour le locuteur » (B & A, 2021: 3), une proposition comme (3), a toujours une part d'incertitude :

- (3) Le texte est non daté. Il a **sans doute** été rédigé au début de l'année 1919, même si l'on ne peut en être complètement certain. (emprunté à B & A, 2021: 3)³

C'est pourquoi, selon B & A, elle peut toujours être complétée par une suite du type *même si l'on ne peut en être complètement certain*, alors qu'une suite comme *j'en suis absolument convaincu* serait « impossible ou pragmatiquement très étrange » (2021: 3).

2.2. Le sens épistémico-modal de *sans doute* et la « perspective restreinte »

Ce qui est novateur chez B & A, c'est que le sens épistémico-modal de *sans doute* n'y est pas défini – de façon classique – en termes de certitude ou de probabilité, comme par exemple dans la définition de Molinier et Levrier (2000: 92), mais au moyen d'un concept nouvellement créé, la « perspective restreinte ». Voici la définition épistémico-modale de *sans doute* au moyen de ce concept :

« *Sans doute* présente p comme une proposition qui s'impose selon une perspective restreinte. » (2021: 5)

Le terme de *perspective restreinte* réfère à l'ensemble des croyances et connaissances au moyen desquelles L décrit tel ou tel aspect du monde ou « à l'aune desquelles la proposition est évaluée » (2021: 6). Que ladite « perspective » soit qualifiée de « restreinte » signifie pour les auteurs que les informations dont dispose L quand il utilise *sans doute* sont « potentiellement lacunaires », ce qui « ouv[r]e la voie à une éventuelle erreur d'appréciation » (2021: 6).

Selon B & A, un des bénéfices de l'utilisation du concept de *perspective* [d'un individu] est que ce concept est compatible avec l'idée de la présence nécessaire d'un expérimenteur dans la description du sémantisme de *sans doute*, c'est-à-dire une instance qui « ressent le doute » (2021: 5–6). Cela conduit les auteurs à attribuer à *sans doute* une autre propriété épistémico-modale, à savoir de « commente[r] la valeur de vérité de la proposition [...] en décrivant l'état cognitif du locuteur » (2021: 13) et donc de présenter le degré de certitude attribué à la proposition à travers un locuteur qui « doute peu » (cf. 2021: 12). Cela oppose *sans doute* à *probablement*, ce dernier se contentant simplement d'évaluer le contenu de la proposition, sans passer par l'état cognitif du locuteur.

³Signalons l'importance dans cet enchaînement de l'adverbe *complètement* (ailleurs dans l'article, c'est *entièrement* qui est utilisé (p.ex. 2021: 4)). Sans cet adverbe, la séquence nous paraît peu naturelle. Nous verrons dans les Sections 3.3 et 4.3 des explications possibles de la nécessité d'ajouter ces adverbes modificateurs.

2.3. Une valeur évidentielle seconde : l'inférence à la meilleure hypothèse

En plus de cette valeur épistémico-modale, *sans doute* a une valeur évidentielle, qui n'est toutefois que seconde, pragmatiquement dérivée (B & A, 2021: 11, 13, 15). *Sans doute*, évidentiellement, indique que « l'assertion effectuée résulte d'une inférence à la meilleure hypothèse » (2021: 15). Miche et Lorda (2014: 46–48), elles, parlent d'« abductive reasoning » illustré par l'exemple (4), qui a deux occurrences de *sans doute* à valeur inférentielle abductive : « from an observed fact, the speaker tries to understand the causes of that fact » (Miche et Lorda 2014: 48).

- (4) Les deux individus demeurèrent immobiles, l'un près de l'autre. Ils n'osaient **sans doute** pas bouger devant le déploiement de forces qui les entourait. Ils avaient une forme allongée et une bouche avec des sortes de piques blanches à l'intérieur. Ils portaient des bouteilles métalliques sur le dos : des provisions de nourriture, **sans doute**. (exemple de Rivière 2012, cité par Miche et Lorda 2014: 47)

Ce que B & A (2021: 14–15) remarquent toutefois, et à juste titre, c'est que l'explication causale n'est pas la seule situation dans laquelle *sans doute* est utilisé inférentiellement. Ils notent les nombreux cas où *sans doute* apparaît dans des phrases décrivant des états de choses qui se réfèrent à l'avenir. Au lieu de parler d'« inférence à la meilleure explication » (Harman 1965 ; Lipton 2004), B & A (2021: 14) proposent : « inférence à la meilleure hypothèse ». *Meilleure* signifie qu'il ne s'agit pas d'une hypothèse quelconque, parmi d'autres, mais d'une « hypothèse qui se démarque des hypothèses concurrentes en ce qu'elle est jugée la meilleure, la plus proche de la vérité » (2021: 4), la plus plausible. Il y a donc toujours avec *sans doute* un choix unique qui a été fait entre hypothèses concurrentes – tout comme avec *devoir* épistémique, selon l'analyse proposée par Dendale (1994) – chose qui n'est pas nécessairement le cas, par exemple, avec un adverbe plus faible comme *peut-être* (B & A, 2021: 4).

3. Problèmes que pose l'analyse de B & A

Il nous semble que l'analyse de B & A pose plusieurs problèmes. Ils concernent :

- A. La catégorisation de *sans doute* comme marqueur fondamentalement épistémico-modal et le statut second donné à l'évidentialité inférentielle, valeur dérivée pragmatiquement (Section 3.1).
- B. La définition idiosyncratique de la notion de modalité épistémique exprimée par *sans doute* en termes de perspective restreinte (Section 3.2).
- C. L'état cognitif du locuteur-expérienceur auquel *sans doute* est lié (Section 3.3).

Nous formulons dans cette Section 3 les problèmes que posent ces trois éléments, tout en complétant dans la Section 4 l'argumentation contre le statut comme marqueur épistémico-modal pour *sans doute*.

3.1. La catégorisation de *sans doute* comme marqueur fondamentalement épistémico-modal

L'hypothèse A. ci-dessus est l'hypothèse-cadre, que les deux autres hypothèses, B. et C., contribuent à étayer.

3.1.1 Les deux critères de catégorisation invoqués par B & A

Au coeur du débat sur le statut des expressions langagières qui paraissent épistémico-modales de par leur composition morphologique (*certainement, sûrement, à coup sûr, pour sûr, devoir...*), une question revient constamment : quels arguments permettent de les classer avec les marqueurs épistémico-modaux ou avec les marqueurs évidentiels ? Le fait que *sans doute* soit construit à partir du substantif épistémico-modal *doute* oriente *a priori* la catégorisation de cet adverbe vers les marqueurs épistémico-modaux. Et c'est ainsi que B & A le catégorisent effectivement et cela à partir de deux critères (Section 2.1).

Le premier critère est conceptuel. Il est emprunté à la fonction qu'ont pour Molinier et Levrier (2000: 92) les « marqueurs [épistémico-]modaux » et qui est d'« évaluer la vérité ou le degré de certitude, sur une échelle nécessairement positive, de la proposition qu'ils accompagnent ». Le critère est problématique, car il ne dit pas si cette évaluation de la vérité en termes de degré de certitude concerne la fonction première ou seconde de l'expression étudiée. Pour Molinier et Levrier, des adverbes comme *visiblement, apparemment, manifestement, certainement, sûrement* ou *présumablement* font partie des adverbes de phrase dits « modaux », avec *sans doute*. Or, ces autres adverbes doivent également être considérés comme évidentiels ou comme pouvant avoir au moins un emploi évidentiel : *visiblement* dans son emploi comme adverbe de phrase est évidentiel (Dendale et al. 2020), tout comme *apparemment* (Dendale 2022), *manifestement* (Dendale et Coltier 2024) et *certainement* dans un de ses deux emplois (Dendale 2020 ; Dendale et Kreutz 2022). Quant à *présumablement*, il est construit sur *présumer*, un verbe d'acquisition du savoir dont la valeur première n'est sûrement pas « je juge probable », mais « je présume, je suppose » ; une étude rapprochée de cet adverbe montrerait qu'il est lui aussi évidentiel inférentiel.

Le second critère de B & A est syntactico-distributionnel. C'est le constat que les adverbes modaux⁴ « sont capables de constituer seuls une réponse à une question totale » et qu'ils « peuvent toujours être accompagnés dans cet emploi par la proforme *oui* » (B & A 2021: 11). Ces propriétés sont illustrées par (1) dans la Section 2.1. Or, rien n'empêche qu'un adverbe évidentiel se mette dans cette position. Tous les adverbes évidentiels cités ci-dessus peuvent y figurer, ainsi que d'autres, probablement aussi évidentiels, comme *à coup sûr, pour sûr* :

- (5) – Est-ce que Luc est intéressé par ce projet ?
 – (Oui,) **apparemment/visiblement/sûrement/pour sûr.**

⁴Pour être plus précis, il s'agit dans la classification de Molinier et Levrier (2000), de la classe appelée « adverbes de phrase disjonctifs d'attitude », une sous-classe des « modaux ». Y sont rangés entre autres (p. 92) : *apparemment, manifestement* et *visiblement*, que nous classerions tous comme évidentiels, et *supposément*, dont le statut n'est pas évident non plus.

Par conséquent, il n'est pas possible de considérer *sans doute* comme une expression à fonction épistémico-modale première sur la base des deux critères utilisés par B & A. Si B & A (2021: 8) observent que *sans doute* « ne donne pas d'information sur la nature du processus permettant au locuteur d'évaluer la proposition en jeu », c'est, pour nous, parce qu'il n'y a simplement pas de processus d'évaluation à observer pour *sans doute* (cf. Section 4.2).

3.1.2 Différentes façons dont l'évaluation épistémico-modale est signifiée

Un inconvénient de la définition de Molinier et Levrier est qu'elle ne précise pas comment l'évaluation du degré de certitude est signifiée. Cela n'est pas sans conséquences pour l'interprétation de l'expression dont on examine le statut épistémico-modal ou évidentiel.

Il n'y a aucun problème lorsque l'évaluation épistémico-modale se fait au moyen d'un adjectif attribut comme *probable* ou *certain*. L'évaluation est alors prédiquée (6a, b) et est explicite. Elle relève de ce que Ducrot (1984: 151) appelle la « véridiction » (voir aussi Kronning 2013) : elle peut être contestée, niée par un interlocuteur (« Non ! C'est faux. C'est **improbable** »). On a alors clairement affaire à un marqueur épistémico-modal :

- (6) a. Que Jean ait oublié la réunion (c') est **probable**.
- b. Il est **probable** que Jean a oublié la réunion.
- c. **Probablement**, Jean a oublié la réunion.
- d. Jean a **probablement** oublié la réunion.
- e. Jean a **sans doute** oublié la réunion.

Mais lorsque l'évaluation se fait au moyen d'un adverbe de phrase, comme *probablement* (6c, d) ou encore *sans doute* (6e), elle est signifiée d'une autre manière, à savoir par « monstration » (Kronning, 2013: 165). Cela a pour conséquence qu'elle ne peut être contestée, mais aussi qu'il devient moins évident qu'il s'agisse encore d'une évaluation épistémico-modale. Dans ces cas, on observe en effet souvent un glissement vers une fonction évidentielle. Comparons les phrases suivantes :

- (7) a. **Il est visible** qu'ils ont mal dormi.
- b. **Visiblement**, ils ont mal dormi.
- (8) a. **Il est certain** qu'Alexei Navalny est mort.
- b. Alexei Navalny a **certainement** été tué.

S'il a été montré que *il est visible que* est « implicatif » (Lenepveux 2022: 29), c'est-à-dire que *il est visible que p* implique *p*, il a aussi été montré que *visiblement* adverbe de phrase n'amène pas la vérité de la proposition qu'il modifie, mais signale une hypothèse, plausible mais non certaine, que formule L (Dendale *et al.*, 2020). De manière comparable, *il est certain* peut prédiquer la certitude dans (8a), alors que dans (8b), *certainement* est évidentiel et n'exprime pas une certitude, mais une hypothèse.

Un glissement similaire s'observe même pour *probablement* – traditionnellement considéré comme un adverbe épistémico-modal prototypique. Si dans (6d), *probablement*, intégré à la phrase, peut facilement être dit avoir une fonction épistémico-modale, paraphrasable par *C'est probable*, cela est moins évident dans (6c), où, en position initiale de phrase, il tend à glisser vers une fonction évidentielle et signifier que le contenu qualifié est le résultat d'une opération d'acquisition du savoir (Section 4.1) : une supposition, présomption, hypothèse, bref, une inférence basée sur des prémisses. Il y sert à expliquer un état de choses (en l'occurrence l'absence de Jean à la réunion).

Le problème se pose aussi et encore plus clairement pour *sans doute* dans (6e). Comme cet adverbe n'a aucun lien morphologique avec un adjectif épistémique, il est *a priori* impossible qu'il entre dans une construction où il prédirait l'évaluation épistémico-modale. *Sans aucun doute* n'a pas ce dernier problème, comme le montre (9) :

- (9) Vous êtes trop modeste pour être bon juge en la matière. Oui, certainement, tout cela est **sans aucun doute** (ftt17)/^{*} tout cela est **sans doute**.

La question est alors de savoir si *sans doute* est la trace d'une évaluation épistémico-modale (dite « montrée », Kronning 2013) ou la trace d'une opération d'acquisition d'un nouveau savoir par inférence, supposition, etc. Et si certains peuvent avoir l'impression de la présence simultanée d'une idée épistémico-modale d'évaluation en termes de degré de certitude et d'une idée évidentielle d'inférence ou d'hypothèse, la question importante est de savoir laquelle de ces deux est première. C'est un point qui sera abordé en détail dans les Sections 4.1 et 4.2. Contentons-nous comme premiers indices en faveur des hypothèses qui seront avancées dans la Section 4, d'imaginer deux cotextes (forgés) pour les phrases (6d) et (6e) :

- (10) [On constate l'absence de Jean à une réunion importante]
- a. Je viens de l'appeler et il ne répond pas au téléphone. Sur *Playtomic*, je vois qu'il s'est inscrit pour un match de padel à cette heure-ci. Il a **probablement** oublié la réunion.
 - b. Je viens de l'appeler et il ne répond pas au téléphone. Sur *Playtomic*, je vois qu'il s'est inscrit pour un match de padel à cette heure-ci. Il a **sans doute** oublié la réunion.

Dans ces deux exemples, le cotexte gauche énumère des éléments qui pourraient être pris comme indices/prémisses d'un raisonnement (*Je viens... cette heure-ci*) – un *indice* étant une information provenant d'une perception sensorielle, une *prémisse*, une information pas nécessairement sensorielle (par exemple un savoir ou une croyance) qui entre dans un raisonnement ; un indice pouvant devenir une prémisse dans un raisonnement. Ce que l'on constate, c'est d'abord que *sans doute* dans (10b) est plus naturel que *probablement* dans (10a) et ensuite que *donc probablement* serait plus naturel dans (10a) que *probablement* seul. Une explication possible pourrait être que *probablement* a besoin d'être accompagné de *donc* – qui marque le rattachement de la conclusion aux prémisses données – parce que c'est par défaut un marqueur épistémico-modal plutôt qu'un marqueur évidentiel d'inférence.

Probablement joue donc pleinement la fonction de marqueur épistémico-modal dans (10a), indiquant seulement que le contenu qu'il qualifie est évalué comme probable. *Sans doute* peut se passer de *donc* parce qu'il signale par son propre sens que le contenu qu'il qualifie est une conclusion inférée à partir des indices/prémisses qui précèdent. Il invite à prendre les informations qui précèdent comme prémisses de la conclusion qu'il introduit lui-même. On pourrait en conclure que *sans doute* est par nature un marqueur évidentiel d'inférence (cette hypothèse sera avancée dans la Section 4.1).

3.1.3 Deux définitions distinctes pour la modalité épistémique

Ce qui frappe dans la tentative de B & A de montrer que *sans doute* est un marqueur fondamentalement épistémico-modal, c'est que les auteurs ont recours à deux définitions fort différentes de la modalité épistémique : une pour définir la valeur épistémico-modale de *probablement*, une autre pour définir la valeur épistémico-modale de *sans doute* (cf. Section 2.2). Citons-les ici toutes deux :

PROBABLEMENT présente une proposition comme probable, c'est-à-dire comme une proposition dont la vérité a plus de raisons d'être confirmée que d'être infirmée. (2021: 2, 7)

SANS DOUTE présente p comme une proposition qui s'impose selon une perspective restreinte. (2021: 5)

Il n'y a rien de surprenant dans la définition de la valeur épistémico-modale de *probablement*. Les auteurs reprennent la définition proposée par le TLFi pour l'adjectif *probable* : « dont la vérité a plus de raisons⁵ d'être confirmée que d'être infirmée ». La valeur épistémico-modale de *sans doute*, en revanche, est définie au moyen d'un concept métalinguistique nouveau : la *perspective restreinte*. Citons quelques passages où ce concept est défini ou utilisé :

- (a) « *Sans doute* présente une proposition comme s'imposant selon une perspective restreinte » (2021: 5), « c'est-à-dire selon les informations qui sont disponibles. » (2021: 13)
- (b) « La *perspective* d'un individu définit les croyances et les connaissances qu'il ou elle a sur un aspect du monde. » (2021: 5).
- (c) C'est « à l'aune [de ces croyances et connaissances] que la proposition est évaluée. » (2021: 6).
- (d) « les connaissances du locuteur sont potentiellement lacunaires, ouvrant la voie à une éventuelle erreur d'appréciation. » (2021: 6).
- (e) « *sans doute* présente un jugement médiatisé par une perspective subjective » (2021: 1, 19).

⁵L'emploi de *raisons* dans cette définition de *probablement* peut étonner. Dans d'autres définitions de dictionnaire de *probable(ment)*, c'est plutôt *chances* qui est utilisé : *Probable* : « Qui a plus de chances de se produire que de ne pas se produire » (*Antidote 10, dictionnaire*). *Raisons* suggère qu'il y a autre chose qui joue que des valeurs de probabilité, par exemple des arguments ou justifications. Formulée ainsi, cela définit pour nous davantage la notion de plausibilité que celle de la probabilité.

- (f) C'est le concept de perspective « qui induit la subjectivité exprimée par *sans doute* » (2021: 17). (Cette propriété importante pour B & A sera commentée dans la Section 4.3).

Ce qu'on retient de ces citations, c'est que la perspective est un stock d'informations sur le monde (croyances et savoirs) disponibles pour L ((a) et (b)) ; que ce stock d'informations sert de base à une évaluation ou un jugement [épistémico-modal] de la proposition ((c) et (e)) ; que ce jugement est subjectif ((e) et (f)) ; et que ce stock d'information potentiellement lacunaire peut conduire à des erreurs d'appréciation ((d)).

Or, la question qui se pose est de savoir si le concept défini ainsi relève bel et bien de la modalité épistémique.

3.2. La perspective restreinte : est-ce bien un concept épistémico-modal?

Les propriétés conférées ci-dessus au concept de perspective restreinte ne sont pas des propriétés prototypiquement attribuées à la notion de modalité épistémique. Ce sont des propriétés qui caractérisent parfaitement en revanche l'inférence sous-jacente à l'évidentialité inférentielle, comme nous verrons dans la Section 4.1.3. Les éléments en italiques dans le passage suivant confirment cette interprétation :

Pour *sans doute*, « considérer qu'une proposition s'impose selon une perspective restreinte, c'est-à-dire selon les informations qui sont disponibles, revient à dire qu'à l'appui de connaissances qu'il sait *potentiellement lacunaires*, le locuteur *a mené un raisonnement* au terme duquel il a *sélectionné une proposition* qui lui est apparue *meilleure* que les autres. » (B & A, 2021: 13, nos italiques)

Dans la citation, Il est question *primo*, de raisonnement mené par L, *secundo*, d'informations disponibles sur lesquelles s'appuie ce raisonnement, cette inférence, à savoir les prémisses, *tertio*, de proposition sélectionnée comme la meilleure des hypothèses possibles à l'issue de ce raisonnement et *quarto*, de caractère potentiellement lacunaire de la base du raisonnement (des prémisses), avec la possibilité que les conclusions qui en sont tirées soient également erronées (voir la citation (d) dans la Section 3.1.3).

Bref, ce sont des termes qui appartiennent plus à une caractérisation évidentielle inférentielle qu'à une caractérisation épistémico-modale. Le concept de perspective restreinte, qui définit le sens de *sans doute*, n'est donc pas un concept épistémico-modal, mais un concept évidentiel. Appliquons, pour le montrer, ces propriétés à l'exemple (6)e, que nous reprenons ci-dessous, anticipant sur les éléments qui seront développés dans la Section 4 :

- (6)e. Jean a **sans doute** oublié la réunion.

Grâce à la présence de *sans doute*, la proposition *Jean a oublié la réunion* « s'impose » – pour utiliser le terme de B & A – comme une hypothèse, basée sur (et inférée d') un stock potentiellement lacunaire d'informations primaires, les prémisses, que *sans*

doute invite à imaginer. Formuler une hypothèse n'est pas la même chose que formuler un jugement épistémique sur une proposition, c'est beaucoup plus. Cela consiste à signaler que cette proposition a été inférée par L comme une conclusion dite défaisable (Section 4.1.3) – au statut d'hypothèse – de par le fait qu'il se peut que cette conclusion soit basée sur un ensemble potentiellement incomplet de connaissances (prémisses) non certaines, voire potentiellement fautives. *Erreur d'appréciation* réfère dans ce contexte à « inférence défaisable ».

Si le concept de perspective restreinte est censé décrire, pour B & A, le sens premier de *sans doute*, ce sens premier ne peut être qu'évidentiel, vu ce à quoi il réfère. Nous apporterons d'autres arguments en faveur de cette conclusion dans la Section 4.2.

Notons ici qu'il y a des chercheurs pour qui l'évaluation épistémico-modale requiert tout aussi bien une base d'informations (*i.e.* des prémisses) et une opération inférentielle que l'inférence sous-jacente aux marqueurs évidentiels. C'est le cas aussi de B & A (voir dans la Section 3.1.3 le point (c)). Pour eux, des phrases comme (10a) et (10b) mobilisent toutes deux une base et une inférence. Le recours à une inférence à partir d'une base ne signifierait donc pas *ipso facto* que l'on est dans l'évidentialité inférentielle, mais que l'on est dans l'évaluation épistémico-modale. Nous reviendrons sur ce problème dans la Section 4.1.2, où nous opposerons les inférences à finalité évidentielle et à finalité épistémico-modale et indiquerons quelle différence il y a entre elles.

3.3. Sans doute et l'état cognitif de l'expérienteur

Un élément important dans l'analyse de *sans doute* par B & A (*cf.* Section 2.2) – un élément qui doit contribuer à montrer que *sans doute* est un marqueur épistémico-modal – est que cet adverbe ne porte sur le dit que de façon indirecte ; il qualifie en première instance les croyances de L, car il « commente la valeur de vérité de la proposition [...] en décrivant l'état cognitif du locuteur » (2021: 13). Cette propriété distinguerait notamment *sans doute* de *probablement*.

Mais si *sans doute* réfère à un état cognitif, de quelle nature serait-il ? En synchronie actuelle, c'est clair, l'adverbe ne peut plus exprimer un état cognitif d'absence totale de doute, donc de certitude de L (voir la Section 2.2 et plus loin la Section 4.2). Le mot a perdu cette valeur forte. Nous paraissent difficiles également les expressions utilisées par B & A pour paraphraser (11) : *je doute peu* et *j'ai peu de doute* :

- (11) Cet homme est **sans doute** dangereux.
 -> Je doute peu du fait que cet homme soit dangereux.
 -> J'ai peu de doutes quant au fait que cet homme soit dangereux. (2021: 12)

Si elles permettaient de décrire des états cognitifs, elles paraissent peu adaptées au sens de *sans doute* de par la présence de *peu* et cela pour deux raisons. Premièrement, parce que *peu* donne à l'expression *Je doute peu* la même orientation argumentative ou le même cinétisme (Martin, 1969: 80) que *Je ne doute pas*, qui, on l'a vu, est impossible comme paraphrase de *sans doute*. Deuxièmement, parce que *peu* dans *je doute peu* amène un présupposé (*cf.* Ducrot, 1984: 18), en l'occurrence

« L doute, L a des doutes »⁶, alors que *sans doute*, lui, ne dit nullement le doute de L, du moins si on comprend *doute* comme « incertitude orientée vers le faux » (cf. les Sections 4.1.3 et 4.3). Également difficile serait une description de l'état cognitif de L en termes de « L doute un peu », qui a une orientation négative, incompatible avec l'orientation positive vers la vérité que signalent les énoncés avec *sans doute* (Section 4.1.3). C'est pour cette même raison d'orientation négative qu'il est impossible que *sans doute* pointe vers un état cognitif de *doute*. Nous nous opposons sur ce point à la formulation utilisée par Berrendonner, pour qui *sans doute* « ne sert plus aujourd'hui qu'à marquer, justement, qu'il y a un doute » (1987: 292).

Ce qui pourrait décrire plus adéquatement l'état cognitif d'un L qui utiliserait un *sans doute*, serait pour nous quelque chose comme : « Je ne suis pas complètement certain », formule utilisée d'ailleurs par B & A comme enchaînement à une proposition en *sans doute* (cf. (3) dans la Section 2.1 et note 3). Nous verrons toutefois plus loin (Section 4.2) que cet état cognitif n'est pas signalé par le sens lexical de *sans doute*, mais apparaît dans l'interprétation pragmatique de l'énoncé contenant l'adverbe.

4. Une analyse alternative de *sans doute*

Pour résoudre les problèmes signalés dans la Section 3, nous nous sommes inspirés d'une analyse proposée pour *certainement* (Dendale 2020 ; Dendale et Kreutz 2022). Nous avancerons quatre hypothèses *contra* B & A. Elles portent sur trois éléments de sens qui doivent avoir une place dans une description du sémantisme de *sans doute*. Deux seulement appartiennent à son sens lexical :

1. En synchronie actuelle, *sans doute* est fondamentalement et en premier lieu un marqueur évidentiel inférentiel (et pas un marqueur épistémico-modal).
2. Ce marqueur évidentiel inférentiel signale une inférence d'un type particulier appelée « inférence évidentielle », qui a pour propriété principale d'être défaisable.
3. L'énoncé avec *sans doute* reçoit invariablement une interprétation épistémico-modale de non-certitude. Celle-ci est pragmatique et trouve son origine dans les propriétés de cette inférence évidentielle, donc dans l'élément de sens évidentiel.
4. *Sans doute* exprime par ailleurs ce qui sera appelé une « posture de certitude » que L prend (et montre) à l'égard du contenu propositionnel qualifié.

4.1. Premier élément de sens : l'élément évidentiel inférentiel

Nous avons montré (Sections 3.1 et 3.2) qu'il est difficile de maintenir, avec la définition qui est donnée au concept de perspective restreinte, que *sans doute* est un marqueur épistémico-modal. L'hypothèse centrale de notre analyse est que cet adverbe, après avoir perdu la fonction de marqueur épistémico-modal de certitude qu'il a eue à l'origine, ne remplit plus que la fonction de marqueur évidentiel

⁶Cf. la formulation : « l'expérimenteur [...] qui ressent le doute » (2021: 5-6).

inférentiel. Notons que *sans doute* a pu avoir sa valeur épistémico-modale de certitude totale jusqu'au début du XIX^e siècle, comme semble le montrer l'exemple suivant, qui nous a été signalé par Amalia Rodríguez Somolinos :

- (12) Enfin une grande cour se présente, la voiture s'y arrête, notre voyage était fini. Il avait duré cinq jours. Mais que vous dirai-je de la séparation qui s'ensuivit ? Elle fut cruelle **sans doute**. Heureusement qu'il me parut que mon désespoir n'était pas suffisamment partagé, et grâce à cette circonstance, ainsi qu'aux préoccupations qui suivirent, il se dissipa assez promptement : je n'en fus pas trop incommodé. (*Souvenirs de guerre (1812-15) du Lieutenant Martin*, présenté par Jacques Jourquin, p. 24, Paris, Editions Tallandier).

Il s'agit sûrement d'un exemple tardif de *sans doute* avec cette valeur. Pour nous, en français contemporain, un *sans aucun doute* (avec l'adjectif *aucun*) conviendrait mieux dans ce contexte.

Un marqueur évidentiel est une expression langagière dont la fonction unique ou première est d'indiquer *comment* (et nous entendons par là « par quelle opération d'acquisition de savoir ») L a obtenu l'information qu'il transmet. Si on limite ici le champ des opérations d'acquisition de savoir (appelées aussi « sources d'information ») aux trois catégories classiques distinguées dans la littérature sur l'évidentialité (Willett 1988) – la perception directe, l'inférence et l'emprunt à autrui (auxquelles Dendale et Schuring 2023 proposent d'ajouter l'intuition comme quatrième catégorie), – on peut définir la fonction et la valeur de base de *sans doute* comme suit :

Sans doute signale que le contenu propositionnel sous sa portée a pour source d'information une opération d'inférence effectuée par L sur la base d'indices/prémisses, c'est-à-dire une forme de raisonnement constituée d'un *input* (les indices/prémisses), d'un *output* (la conclusion du raisonnement) et d'une opération inférentielle (qui instaure entre l'*input* et l'*output* une relation de « quasi-implication » (Gosselin 2010: 450)). Cette inférence, que nous appelons « inférence évidentielle », est d'un type particulier, dont la caractéristique principale est la défaisabilité.

Dans ce qui suit, nous aborderons différents éléments importants pour la caractérisation évidentielle inférentielle de *sans doute* et la caractérisation de l'inférence évidentielle.

4.1.1 Évidentiel inférentiel et inférence évidentielle

Comme marqueur évidentiel, *sans doute* signale seulement et uniquement que le contenu qu'il qualifie a été obtenu par inférence. Il invite l'interprétant à chercher dans le cotexte ou contexte ou à imaginer ce que nous appellerons des « informations autres » – à comprendre comme les indices/prémisses – sur lesquelles L a pu baser son inférence.

L'analyse de nombreux exemples authentiques nous a montré que les contenus sur lesquels porte *sans doute* réfèrent systématiquement à des états de choses que L

n'a pas pu observer directement ou qui ne constituent pas des savoirs mémorisés de L. Tout ce que L peut faire dans ces cas-là est de formuler des hypothèses. Concrètement, les types de contenus que nous avons trouvés combinés avec *sans doute* sont des états de choses :

- internes à autrui (émotions, pensées...) (13) ou immatériels (par exemple des liens causaux) (14),
 - cachés ou pas encore repérés par L (15),
 - se déroulant ou s'étant déroulés ailleurs qu'au lieu d'énonciation (16),
 - passés et dont L n'a pas été témoin (17),
 - futurs (18), imaginés ou imaginaires (potentiels ou contrefactuels) (19) :
- (13) Vous êtes **sans doute** stressée, et surtout impatiente de tenir votre bébé dans les bras. (ftt20)
- (14) Il a l'air fatigué, boude sa gamelle, tousse, éternue. C'est **sans doute** le signe qu'il a attrapé un rhume. (ftt20)
- (15) Aux tables attenantes, des hommes plus larges et plus rustiques les observaient. Le service de protection. Les flics étaient **sans doute** là aussi, quelque part. (cité par Andersson 2010: 11)⁷
- (16) C'est la triste réalité que vivent depuis des mois les hôpitaux et centres de consultation liégeois, mais **sans doute** ailleurs aussi. (Tst)
- (17) L'auteur de ce dessin à la plume, réalisé en 1678, n'est autre que Jean Baptiste Patigny, le fils même du graveur de la grande carte. L'artiste n'avait alors que 11 ans et il a **sans doute** reçu l'aide de son père. (ftt20)
- (18) Le Camerounais avait déjà fait part de son intention de rester en Angleterre. On ne le reverra **sans doute** plus porter les couleurs de Lyon. (ftt20)
- (19) Ai-je agi comme il le fallait ? J'aurais dû le quitter **sans doute**. (ftt20)

La présence dans un énoncé de l'adverbe *sans doute* interdit que ce marqueur ait une interprétation évidentielle autre que l'interprétation inférentielle. Est exclue ainsi, d'une part, l'interprétation « perception directe » de l'état de choses décrit (cf. B & A, 2021: 3). (20a) n'admet pas (#) une interprétation selon laquelle L a pu observer de ses propres yeux, sans entrave, que la joueuse de padel est plus grande que son partenaire. C'est quelque chose qu'accepteraient sans problème la même phrase sans marqueur évidentiel (20b) ou une phrase comme (20c), avec une expression qui peut avoir une interprétation comme marqueur de perception directe, à ce que je vois :

- (20) a. #Cette joueuse de padel-là est **sans doute** plus grande que son partenaire.
- b. Cette joueuse de padel-là est plus grande que son partenaire.
- c. Cette joueuse de padel-là est plus grande que son partenaire, à ce que je vois.

⁷Quelque part suggère ici que l'endroit n'a pas (encore) été repéré visuellement.

Est exclue aussi, d'autre part, une interprétation selon laquelle le contenu de l'énoncé proviendrait d'un emprunt à autrui. Pour signaler l'emprunt, un autre type de marqueur évidentiel – reportif – doit être utilisé, comme le conditionnel reportif, ou un marqueur parenthétique du type *paraît-il*, à ce qu'on chuchote, dit X... :

- (21) a. Son père **serait** le joueur de padel le plus âgé du club.
 b. Son père est, **paraît-il**, le joueur de padel le plus âgé du club.
 c. **À ce qu'on chuchote**, son père est le joueur de padel le plus âgé du club.
 d. #Son père est **sans doute**, **paraît-il**, le joueur de padel le plus âgé du club.

La combinaison d'un marqueur inférentiel avec un marqueur d'emprunt (21d) est par conséquent difficile aussi.

4.1.2 L'inférence évidentielle, créatrice d'une information nouvelle versus l'inférence dite « épistémico-modale »

Une propriété importante d'un énoncé avec *sans doute* est qu'il présente son contenu comme un contenu créé à partir d'informations autres – c'est-à-dire autres que le contenu de la proposition modifié par l'adverbe (à savoir des indices/prémisses). Il ne sert pas à requalifier un contenu qui avait déjà été constitué préalablement et tiré ensuite de la mémoire. Pour montrer cela, comparons (21d) et (21e) :

- (21) d. Son père est le joueur de padel le plus âgé du club.
 e. Son père est **sans doute** le joueur de padel le plus âgé du club.

La phrase sans l'adverbe *sans doute* (21d), se présente comme tiré de la mémoire du L (un savoir). Elle n'est pas marquée pour la façon dont L l'a acquise originellement (emprunt à autrui ou inférence ?). Elle aurait pu être marquée pour le degré de certitude qui y était attaché dans la mémoire du locuteur : c'est ce que montre *probablement* dans (21f). L'interlocuteur peut aussi appliquer à une information donnée une évaluation épistémico-modale, comme dans (21g) :

- (21) f. Son père est **probablement** le joueur de padel le plus âgé du club.
 g. – Son père est le joueur de padel le plus âgé du club.
 – **C'est probable/Probablement.**

En revanche, (21e) avec *sans doute* signale que L vient de créer nouvellement cette information sur la base d'informations autres, comme l'âge connu du père, son apparence physique et l'âge connu ou deviné d'un grand nombre d'autres joueurs âgés du club, information qui a été ensuite généralisée, par inférence inductive, à tout le club.

L'exemple suivant, cité par Donaire (2023: 148), illustre la différence de fonctionnement entre un marqueur évidentiel et un marqueur épistémico-modal :

- (22) Ainsi donc, cet homme avait eu un enfant. Un enfant qu'il ne connaissait pas. Pourquoi ? De qui ? De cette femme, **sans doute, sans aucun doute**. Pourquoi ne le connaissait-il pas ? (Piat 2013, *GBooks*, cité par Donaire, 2023: 148).

À la question *De qui ?*, L répond initialement par une hypothèse, que marque *sans doute*. Cette hypothèse constitue une information nouvelle (*il avait eu un enfant de cette femme*), inférée à partir d'informations autres (les prémisses), non explicitées ici. Le marqueur *sans aucun doute* qui suit a une autre fonction : il sert à réévaluer en termes épistémico-modaux la certitude d'une information déjà apportée (par la proposition contenant *sans doute*). *Sans doute* est un marqueur évidentiel inférentiel, alors que *sans aucun doute* est un marqueur épistémico-modal de certitude totale.

La propriété « contenu nouvellement créé à partir d'informations autres » *versus* « contenu déjà existant ou déjà donné » permet d'opposer aussi le marquage évidentiel au marquage épistémico-modal. Souvent, une évaluation épistémico-modale, ((21f) ou (21g)), est considérée dans la littérature comme le résultat d'une inférence, elle aussi, selon le raisonnement suivant : L ne peut évaluer le degré de certitude/probabilité d'un contenu, que s'il dispose d'informations autres (indices/prémisses) qui permettent et justifient cette évaluation. Voir par exemple Sanders et Spooren (1996: 255) : « Epistemic modals are evidential in the sense that *they presuppose some evidence on which the speaker's epistemically modified statement is based* », Matthewson (2015: 142) : « an 'epistemic modal' is a modal whose *modal base relies on evidence* », ou Langacker (2017: 19) : « A major reason for evidentiality and modality being hard to separate is that *inference has an important role in both [...]*. Clearly, though, *epistemic modality is also inferential* » (partout, nos italiques).

4.1.3 Propriétés de l'inférence évidentielle

L'inférence à laquelle réfère un marqueur évidentiel inférentiel – et que nous appelons « inférence évidentielle » – a des propriétés spécifiques qui la distinguent d'inférences ayant d'autres finalités, comme par exemple l'inférence utilisée pour parvenir à un jugement épistémico-modal (mentionné dans la Section 4.1.2) ou pour calculer les implicatures.

D'autres propriétés la distinguent par sa nature interne. Ainsi, pour certains linguistes, en particulier pour Desclés et Guentchéva (2001), l'inférence évidentielle relève nécessairement de l'abduction – une forme d'inférence, identifiée par Peirce (1935), qui remonte des conséquences à leur cause plausible (Guentchéva, 1990: 49 n.3). (Pour un aperçu des idées de Desclés et Guentchéva sur l'évidentialité inférentielle, voir Dendale et Miecznikowski 2023).

Si l'abduction est certes la forme la plus commune ou connue d'inférence évidentielle (*cf.* aussi Miche et Lorda 2014: 46), ce n'est pas la seule possible. B & A mentionnent par exemple l'inférence qui va d'une cause à la conséquence et qui relève de la prédiction (2021: 14)⁸. Mais cela ne couvre pas encore tous les cas d'inférence que peut marquer un évidentiel inférentiel.

⁸*Cf.* Dendale et De Mulder (1996) pour un exemple analogue avec *devoir*.

La caractéristique commune qu'ont pour nous toutes les formes d'inférence évidentielle est qu'elles sont *non monotones*, ce qui veut dire que leurs conclusions sont défaisables (Dubucs 1995), parce que les prémisses pourraient s'avérer incomplètes ou fausses. Cette inférence non-monotone est connue dans la littérature sous des noms divers : *defeasible reasoning* (Pollock 1987), *plausible reasoning* (Polya 1989), *presumptive reasoning* (Walton 2001), *conjecture* (Ma et Pietarinen, 2018), etc. Les conclusions auxquelles aboutissent les inférences évidentielles, puisque défaisables, sont donc par nature non-certaines (cf. plus loin Section 4.2). Ce ne sont que des hypothèses plausibles (cf. B & A, 2021: 13). Ce sont des énoncés orientés vers la vérité, candidats au statut de vérité, mais qui n'ont pas encore été établis vrais.

Émettre une hypothèse constitue un type d'assertion, plus faible qu'asserter, cf. le verbe performatif *I hypothesize* en anglais – tout comme le verbe *je jure* mène une assertion plus forte qu'asserter. McDowell a baptisée ce type d'acte de langage « quasi-assertion » (1987 ; 1991: 311). Sa condition préparatoire est que L « is explicitly and overtly signalling that he does not know that P is true [...] but only infers or deduces⁹ that P is true » (1991: 325). Sa condition de sincérité est qu'elle dispense L « of [the] obligation for total belief and full commitment to the truth of P » (1991: 319). En d'autres termes, une quasi-assertion n'a pas pour propriété de se donner pour assertoriquement vraie. Elle se donne uniquement pour plausible.

L'inférence non monotone s'oppose à l'inférence monotone. La conclusion de cette dernière est nécessairement vraie si les prémisses sont vraies (c'est le cas par exemple de la déduction logique, du syllogisme dit « démonstratif » (Aristote, *apud* Gosselin 2010: 130)). *Donc* et *partant*, par exemple, sont des connecteurs qui peuvent introduire non seulement des inférences non monotones, mais aussi des inférences monotones ; dans le dernier cas, ils ne sont donc pas à considérer comme des marqueurs évidentiels inférentiels. L'utilisation de *sans doute*, non monotone, instaure automatiquement ce qu'on pourrait considérer comme une marge d'erreur pour la conclusion qu'il introduit, au cas où une prémisse ignorée de L invaliderait la conclusion.¹⁰

4.2. Deuxième élément de sens, dérivé : l'élément épistémico-modal

Dans les Sections 3.1 et 3.2, nous avons expliqué pourquoi nous ne considérons pas *sans doute* comme un marqueur épistémico-modal, c'est-à-dire comme une expression dont la fonction est de répondre à la question : « Quelle est la certitude, la probabilité que ce qui est asserté soit vrai ? » Nous ne contestons toutefois pas la nécessité de postuler un élément de sens épistémico-modal dans la description sémantique de *sans doute*. Dans la Section 4.1.3, nous avons vu que *sans doute* signale que l'énoncé dans lequel il apparaît correspond illocutoirement à une quasi-assertion de type hypothèse, conclusion d'une inférence non monotone. Un énoncé avec *sans doute* aura donc invariablement une valeur épistémico-modale de non-certitude. Cependant ce n'est pas là une valeur que le marqueur a par son sens

⁹Ce terme est impropre pour nous si on le comprend comme « déduire de façon monotone ».

¹⁰Tout cela rejoint l'idée que B & A avaient introduite sous le couvert du concept de « perspective restreinte ».

lexical, mais une valeur seconde, qui émerge au niveau de l'interprétation de l'énoncé comme quasi-assertion et qui remonte en dernière instance aux propriétés de l'inférence évidentielle sous-jacente. L'implication « valeur évidentielle inférentielle non monotone \Rightarrow valeur épistémico-modale » ne vaut pas dans l'autre sens : une valeur épistémico-modale de non-certitude signalée par un item ou attribuée à un énoncé n'implique pas que cette valeur a été obtenue par inférence évidentielle non monotone et ne permet donc pas de conclure automatiquement au recours à une inférence. Elle peut provenir d'autres sources d'information : l'emprunt de propos à quelqu'un qui n'est pas expert ou une perception entravée (*J'ai cru voir sa main toucher le ballon, mais je n'en suis pas sûr*). Elle peut aussi n'être qu'une sorte d'étiquette épistémico-modale attachée depuis un certain temps à un savoir mémorisé. L'argument majeur en faveur de la primauté de la valeur évidentielle de *sans doute* et du caractère second de la valeur épistémico-modale de *sans doute* est donc qu'il est plus facile de prédire, en synchronie, une valeur épistémico-modale à partir d'une valeur évidentielle inférentielle que l'inverse. On a plus de chances d'être dans le vrai si on pose pour *sans doute* la primauté de la valeur évidentielle que si on pose la primauté de sa valeur épistémico-modale.

Une conséquence des propriétés évidentielles et épistémico-modales de *sans doute* est que les énoncés avec cet adverbe, à l'instar des énoncés avec *certainement* évidentiel, peuvent contenir ce qui a été appelé dans Dendale et Kreutz (2022: 62) des « marqueurs d'aveu d'ignorance », comme (*je n'ai*) *aucune idée* (23)–(24) ou *je ne sais pas* (25). On peut en effet, sans contradiction, avouer ne pas savoir une chose et émettre immédiatement après une hypothèse à propos de cette chose :

- (23) Pour configurer le proxy Socks dans Firefox, *je n'ai aucune idée* de comment faire, **sans doute** dans les options réseaux. (ftt20)
- (24) Rappelle-moi qui a eu la bonne idée de nous faire couper par ici, déjà ? demandai-je à la brunette qui ouvrait la marche. Apparemment insensible à ma réplique qui sonnait plus comme un reproche, ses lèvres esquissèrent un sourire.
– *Aucune idée*, un crétin, **sans doute**. (ftt20)
- (25) J'aime beaucoup photographier les clôtures de jardin, les délimitations des champs, les fils barbelés... *je ne sais pas pourquoi*... **sans doute** parce que dans chacune d'elles, invariablement, il y a la main de l'homme qui l'a construite, et je trouve cela très photogénique.... (ftt20)

Dans tous ces cas, l'aveu d'ignorance précède le contenu qualifié par *sans doute*. Miche et Lorda (2014: 45) présentent l'exemple suivant, où l'aveu d'ignorance suit, comme enchaînement :

- (26) Paul est **sans doute** dans son bureau ; *mais je n'en suis pas sûr(e)/mais je n'en sais rien*.

Des cas où *sans doute* précède *je n'en sais rien* sont bien attestés, comme nous le signale un des évaluateurs, qui nous en fournit un exemple pris sur Internet. Vérification faite, nous avons effectivement trouvé dans *ftt20* une vingtaine

d'exemples de *je n'en sais rien* suivant *sans doute* à intervalle maximal de 5 mots, tous parfaitement naturels, comme celui-ci :

- (27) Pour l'auteur tu as **sans doute** raison, *je n'en sais rien*, mais son nom ne figure pas sur le site. (ftt20)

On peut se demander si le fait d'ajouter *je n'en sais rien* à une hypothèse que l'on vient d'avancer moyennant *sans doute* ne constitue pas un argument de plus en faveur de notre hypothèse sur la posture de certitude, qui sera présentée dans la section suivante.

4.3. Troisième élément de sens : l'élément épistémique de posture de certitude

Si un énoncé avec *sans doute* acquiert invariablement une valeur de non-certitude, on n'a pas l'impression toutefois qu'il s'agit d'une affirmation faible. Cela vient d'un autre élément dont nous postulons l'existence dans le sens lexical de *sans doute* – un élément présent aussi dans celui de *certainement* évidentiel. Il a été appelé « posture de certitude » dans Dendale (2020) et Dendale et Kreutz (2022). Il permet, nous semble-t-il, d'expliquer de façon plus convaincante que le recours à la modalité épistémico-modale, certains faits de langue concernant *sans doute*. La posture de certitude ne désigne ni un état cognitif de L ni une évaluation épistémico-modale par L du contenu en termes de degré de certitude, mais une forme de comportement, de ton adopté par L,¹¹ d'air qu'il se donne en communiquant le contenu qualifié par *sans doute*.

Ainsi, lorsqu'un locuteur utilise l'adverbe *certainement* dans son emploi évidentiel inférentiel (et avec une posture de certitude), il se comporte comme quelqu'un qui trouve que le contenu qualifié peut très bien être présenté comme certain, quel que soit l'état cognitif du L (incertitude ou certitude) qui est derrière (Dendale et Kreutz 2022). Il est évident toutefois que quand L juge épistémico-modalement une information comme certaine, par exemple en utilisant *certainement* dans son emploi épistémico-modal fort, qui réfère à un état cognitif de certitude chez L, la posture que prendra L en sera évidemment aussi une de certitude. Ainsi, dans un exemple comme (22), on passe de la posture de certitude prise par L (exprimée par *sans doute* évidentiel) à un jugement épistémico-modal de certitude (exprimé par *sans aucun doute* épistémico-modal), lequel est plus fort que le premier, parce qu'un jugement de certitude pèse plus lourd qu'une posture de certitude. Cf. aussi l'exemple (28), où *même* souligne une gradation entre les deux adverbes, que nous interprétons comme le passage d'une hypothèse (donc d'une affirmation pas-tout-à-fait-certaine), mais avec une posture de certitude (*sans doute*) à un jugement de certitude (*sans aucun doute*) :

¹¹Comme l'observe un des évaluateurs anonymes, notre notion de « posture » ressemble à celle de « ton » introduite par Lescano et définie comme « la manière de présentation du contenu » (2009: 47). Elle paraît aussi compatible avec l'idée que : « [c]hoisir un "ton", c'est adopter un type de voix, une posture énonciative » (Lescano 2009: 47-48). Nous ne parvenons toutefois pas à déterminer si la posture telle que définie ici équivaudrait au « ton du locuteur » ou au « ton du témoin » de Lescano. La question reste donc pour le moment ouverte.

- (28) Selon l'auteur, la France de Fillon est **sans doute, sans aucun doute** même, plus dangereuse car plus pernicieuse que celle de Sarkozy, toujours capable de surprise, de contre-pied et même d'enthousiasme. (Tst)

Les cas intéressants sont ceux où L prend une posture de certitude par rapport à un contenu qu'il juge néanmoins non certain. Avec *sans doute*, L peut signaler, sans contradiction, qu'il tient le contenu qu'il transmet pour non certain, tout en le présentant avec un air, un ton, un comportement assurés ou confiants. La posture de certitude peut donc être 'en rupture' avec l'état cognitif du L, tout comme elle peut par ailleurs être en phase avec ce dernier, dans l'autre cas de figure. Cette possibilité de rupture est un trait important du sens lexical de *sans doute*, mais aussi, de façon plus générale, d'autres marqueurs modaux forts qui peuvent avoir une valeur évidentielle, comme *certainement, sûrement, pour sûr, à coup sûr...*

C'est entre autres par ce trait-là que *sans doute* s'oppose pour nous à *probablement*. *Probablement* ne peut jamais exprimer une posture de certitude, ni même ses variantes renforcées *très probablement, fort probablement, plus que probablement*, qui laissent tous entendre malgré tout un « mais ce n'est pas tout à fait certain », incompatible avec une posture de certitude de L, celle-ci étant incompatible avec la reconnaissance de non-certitude de L. C'est pourquoi un énoncé avec *probablement* (et même avec *très probablement*) paraîtra toujours globalement comme moins certain qu'un énoncé avec *sans doute*. Les différences entre *probablement* et *sans doute* ne correspondent donc pas, comme l'affirment certains auteurs (Guerry *et al.* 1993: 216 ; Vlad 2005: 223¹²), à des différences de position de ces adverbes sur l'échelle épistémique (ou de zones occupées sur l'échelle), où *sans doute* serait placé plus haut que *probablement*, tout comme *très probablement* est placé plus haut sur cette échelle, à raison d'ailleurs, que *probablement*.

Le concept de posture de certitude permet de rendre compte aussi de ce que B & A appellent la « dimension subjective » (2021: 17) de *sans doute* (Section 3.1.3, points (e)-(f)), qui manquerait à *probablement*, adjectif qui encoderaient pour eux une « dimension objective ».

La posture de certitude explique en plus pourquoi par exemple la tournure la plus polie dans (29) est celle avec *sans doute*, *sans doute* étant la seule expression de toutes celles en gras à exprimer une posture de certitude. Elle permet à L de se montrer confiant en donnant son compliment, pour flatter ou rassurer ainsi son interlocuteur. *Probablement* et même *très probablement* (et évidemment aussi *peut-être*) y évoqueraient trop la non-certitude de L :

- (29) a. Vous avez **sans doute** raison, mais il faut aussi considérer que...
 b. Vous avez **probablement** raison, mais il faut aussi considérer que...

¹²Vlad écrit : « Avec *probablement* et *vraisemblablement* le degré de certitude de l'énoncé augmente [par rapport à *éventuellement*], de sorte que la valeur de vérité de l'énoncé se rapproche du domaine modal du probable » et « avec *sans doute* et *certainement* le degré de certitude de l'énoncé est encore plus grand, la valeur de vérité de l'énoncé étant très proche de la valeur modale <certain> » (2005: 223).

- c. Vous avez **peut-être** raison, mais il faut aussi considérer que...
- d. Vous avez **très probablement** raison, mais il faut aussi considérer que...

Les nombreuses exploitations pragmatiques possibles du trait de posture de certitude restent à découvrir. L'une d'elles en tout cas semble être que prendre une posture de certitude permet pour ainsi dire de clore le débat, de mettre fin à un échange d'idées, souvent avant même que celui-ci ne démarre vraiment, par exemple dans (30)–(31). C'est l'aplomb du L qui tue tout débat :

(30) – Tu verras bien, il reviendra sur la discussion d'hier.

– **Sans doute/Probablement.** (Exemple forgé)

(31) – Il est au courant, lui. – **Sans doute.** (Exemple forgé)

Comme adverbe exprimant la posture de certitude, *sans doute* ne porte ni sur le contenu de l'énoncé ni sur l'état cognitif du L : il porte, sur l'acte énonciatif de dire (« dire avec une posture, un air de certitude »), à l'instar de la manière dont le font des adverbes d'énonciation comme *sincèrement*, *honnêtement* (cf. B & A, 2021: 12–13).

Différentes émotions et différents états d'esprit semblent pouvoir accompagner une posture de certitude prise par L, comme le désintérêt ou l'indifférence. C'est un effet qui semble jouer pour les exemples (23) et (24) plus haut. Dans (32), *sans doute* suggère que L accorde relativement peu d'importance à ce que soit creusée l'hypothèse de la mort précoce. La posture de certitude dispense de donner des hypothèses plus sophistiquées : L joue, en quelque sorte, la certitude et conduit donc à la clôture des débats. Un *probablement* dans ce contexte aurait suggéré que des recherches plus poussées ont peut-être été faites, qui ont pu établir avec une certaine probabilité (ou plausibilité) la mort précoce, mais cet adverbe aurait suggéré aussi, par son sens lexical, que l'on n'en est pas sûr ou que l'on ne sait pas au juste :

- (32) Elle lui avait donné au moins quatre enfants, Guillaume, Marie, Médard et Jeanne. Guillaume Ducamel II, qui se porte parrain à Notre-Dame le 28 juillet 1557, mais dont nous n'entendons plus parler ensuite : il est **sans doute** mort jeune. (frtt20)

On peut se demander si on pourrait expliquer ainsi l'étrange constat que dans les constructions de type *né sans doute* / *sans doute né*, le nombre de dates précises (jour, mois et année, ou année seulement) qui suivent est infiniment moins élevé que celui des dates précises qu'on trouve après *probablement né* / *né probablement*. Ce fait intéressant demanderait une étude plus détaillée.

5. Conclusions

L'adverbe *sans doute* pose le problème de la catégorisation comme marqueur épistémico-modal ou comme marqueur évidentiel inférentiel, d'expressions qui, par leur composition morphologique, semblent relever de la modalité épistémique. Clairement épistémico-modal à l'origine (de par le mot *doute* qui le compose), *sans*

doute en est venu à être caractérisé en termes évidentiels ou médiatifs. Bourmayan et Ashino (2021) thématise explicitement cette problématique, prolongeant et amendant sur ce point l'analyse de Miche et Lorda (2014). D'autres études sur *sans doute* ignorent cette problématique (Féron 2002 ; Hermoso Mellado-Damas 2006 ; Ducard 2015 ; Esteban Márquez 2017 ; Rossari 2018 ; Donaire 2023) ou la traitent dans la marge d'autres phénomènes (Anderson 2010). C'est à la catégorisation de *sans doute* que s'est intéressée notre étude. Nous y avons soumis à un examen critique les hypothèses de B & A et proposé une analyse alternative pour résoudre les problèmes qu'elles posent, nous inspirant d'études récentes sur *certainement*, un adverbe de composition morphologique clairement épistémico-modale. Nous avons avancé trois hypothèses.

Une première hypothèse est que *sans doute* n'est pas, en français contemporain, un marqueur épistémico-modal. Il ne signale plus par son sens lexical une position ou zone sur une échelle épistémique : ni la certitude, ni la quasi-certitude, ni la probabilité. Il ne réfère plus non plus à un état cognitif de l'expérimenteur, en tout cas pas par son sens lexical. Le concept de « perspective restreinte », en termes duquel B & A définissent la valeur épistémico-modale première de *sans doute* a été montré ne pas être un concept épistémico-modal, mais un concept évidentiel. Aussi, *sans doute* est-il un marqueur fondamentalement évidentiel. Dans son emploi actuel, il signale, par son sens lexical, que la source de l'information – c'est-à-dire l'opération d'acquisition du savoir par laquelle le contenu qu'il qualifie en est venu à exister – est une inférence : *sans doute* indique que ce contenu relève de l'hypothèse la plus plausible, mais en même temps défaisable, inférée par L à partir d'une base d'informations dites *autres*, les indices/prémisses. Il s'oppose à des marqueurs exprimant les deux autres types de sources d'information reconnus – l'emprunt et la perception directe – que lui ne peut jamais exprimer, et ne permet pas de qualifier un savoir ou une croyance tirés tels quels de la mémoire.

La deuxième hypothèse avancée est qu'un énoncé contenant *sans doute* aura invariablement une valeur épistémique latente de non-certitude, du fait qu'il se présente comme une hypothèse défaisable, incertaine, une quasi-assertion et non une assertion standard. Mais c'est là non une valeur codée, mais une valeur pragmatique, liée aux propriétés spécifiques de l'acte de langage qu'est la quasi-assertion.

La troisième hypothèse que nous avons avancée est que *sans doute* a dans son sémantisme propre un trait appelé « posture de certitude », qui ne relève pas de la modalité épistémique, mais qualifie le comportement, le ton de certitude pris par L, un ton assuré, confiant (de façon vraie ou feinte). Celui-là n'est pas en contradiction avec le fait que le locuteur (et l'interprétant) savent que ce qui est énoncé n'est qu'une hypothèse, par nature non certaine. Ce trait sémantique relie le sens actuel du mot à son ancienne valeur épistémico-modale de certitude, qui est transformée en une certitude se manifestant à un autre niveau, celui du comportement ou du ton épistémiques du locuteur.

Acknowledgements. Cette recherche a bénéficié d'un soutien financier du *Fonds Wetenschappelijk Onderzoek* - FWO (ID 49773 - K802823N) et Bijzonder Onderzoeksfonds de l'Université d'Anvers (BOF-UA 2023-2024, ID 49969), tous deux dans le cadre d'un congé sabbatique accordé pour 2023-2024. Elle a bénéficié aussi du soutien du projet de recherche PID2020-113017GB-I00 "Énonciation et pragmatique historique du français", du *Ministerio de Ciencia, Innovación y Universidades*, Espagne.

Competing interests. Patrick Dendale is handling editor for JFLS. No other conflicts of interest to declare. Anne Vanderheyden declares none.

Références

- Andersson, C.** (2010). Epistemic force in contrast and translation. The case of *sans doute* and its translations in Swedish. In: R. Xiao (ed.), *Proceedings of the International Symposium on Using Corpora in Contrastive and Translation Studies*. Ormskirk: Edge Hill University, 18 pp.
- Antidote 10.** *Dictionnaire*, Montréal: Druide Informatique.
- Berrendonner, A.** (1987). La logique du soupçon. *Revue européenne des sciences sociales*, 77: 287–297.
- Bourmayan, A. et Ashino, F.** (2021). *Sans doute et probablement* : des synonymes ? *Journal of French Language Studies*, 31(3): 1–21.
- Dendale, P.** (2024). *Lexicales* (édition 22.2). Bibliographie en ligne d'études linguistiques portant sur des unités lexicales et grammaticales du français, (6800+ références). URL: <https://www.uantwerpen.be/lexicales>. Date d'accès : 15/06/2024.
- Dendale, P.** (1994). *Devoir* épistémique : marqueur modal ou évidentiel ? *Langue française*, 102: 24–40.
- Dendale, P.** (2020). Are 'modal adverbs' automatically modal markers? The case of French *certainement* with its epistémico-modal and its evidential use. *Anuari de Filologia. Estudis de Lingüística*, 10: 39–76.
- Dendale, P.** (2014). Le conditionnel de reprise : apparition en français et traitement dans les grammaires du XVIIe au XXe siècle. In: J.-C. Anscombe, E. Oppermann-Marsaux et A. Rodríguez Somolinos (eds), *Médiativité, modalité et polyphonie en français : études synchroniques et diachroniques*. Paris: PSN, pp. 243–260.
- Dendale, P. et Coltier, D.** (2024). *Manifestement*, un adverbe à emploi endophrastique ? Manifestement ! In: *SHS Web of Conferences*, 191, CMLF 2024–9e Congrès Mondial de Linguistique Française, 12002, 15 pp.
- Dendale, P. et De Mulder, W.** (1996). Déduction ou abduction : le cas de *devoir* inférentiel. In: Z. Guentchéva (ed.), *L'énonciation médiatisée*. Louvain/Paris: Peeters, pp. 305–318.
- Dendale, P. et Kreutz, Ph.** (2022). *Certainement* : adverbe épistémico-modal ou évidentiel ? *Le discours et la langue : revue de linguistique française et d'analyse du discours*, 13(1): 49–76.
- Dendale, P. et Miecznikowski, J.** (2023). On inferential evidentiality. Is 'evidential' inference abductive? In: M. Carretero, J. I. Marin-Arrese, E. Dominguez Romero et V. Martin de la Rosa (eds), *Evidentiality and Epistemic Modality: Conceptual and Descriptive Issues*. Bern: Peter Lang, pp. 17–71.
- Dendale, P. et Schuring, M.** (2023). *Quelque chose me dit que* et l'indication du recours à l'intuition, une nouvelle catégorie évidentielle. In: L. Rouanne et al. (eds), *Histoires de dire 3: Petit glossaire des marques formés sur le verbe dire*. Bern: Peter Lang, pp. 251–273.
- Dendale, P., Vanderheyden, A. et Izquierdo Alegria, D.** (2020). *Visiblement* en français, *visiblemente* en espagnol : des marqueurs évidentiels de perception directe ou d'inférence ? In: Ó. Loureda, M. Rudka et G. Parodi (eds), *Marcadores del discurso y lingüística contrastiva en las lenguas románicas*. Madrid: Iberoamericana Vervuert, pp. 63–96.
- Dendale, P. et Vanderheyden, A.** (2023). *Apparemment* endophrastique revisité en diachronie et synchronie actuelle. In: M. Saiz-Sánchez et S. Gómez-Jordana Ferrary (eds), *Études de sémantique et de pragmatique en synchronie et diachronie. Hommage à Amalia Rodríguez Somolinos*. Chambéry: Presses Universitaires Savoie Mont Blanc, pp. 25–57.
- Dendale, P.** (2022). Evidentiality in French. In: B. Wiemer et J. Marin Arrese, (eds), *Evidential Marking in European Languages. Toward a unitary comparative account*. Berlin: De Gruyter, Akademie Verlag, pp. 171–233.
- Desclés, J.-P. et Guentchéva, Z.** (2001). La notion d'abduction et le verbe *devoir* épistémique. In: P. Dendale et J. Van der Auwera (eds), *Les Verbes modaux*. Amsterdam/Atlanta: Rodopi, pp. 103–122.
- Donaire, M. L.** (2023). *Sans doute, sans aucun doute* : une frontière perméable. In: J. Camarero Arribas et al. (eds), *Transfrontalier-e-s : le français langue de rencontre(s)*. Universidad del País Vasco = Euskal Herriko Unibertsitatea: Servicio de Publicaciones, pp. 148–156.
- Dubucs, J.** (1995). Les arguments défaitsables. *Hermès*, 15(1): 271–290.

- Ducard, D.** (2015). Une “sémantique de l'énonciation”, *sans doute*. In: A. Rabatel, A. Ferrara-Léturgie et A. Léturgie (eds), *La Sémantique et ses interfaces. Actes du colloque 2013 de l'Association des Sciences du Langage*. Limoges: Lambert Lucas, pp. 225–242.
- Ducrot, O.** (1984). *Le dire et le dit*. Paris: Minuit.
- Esteban Márquez, A.** (2017). *Los marcadores de certeza en francés contemporáneo. Propiedades lingüísticas y modelización polifónica*, Tesis doctoral. Madrid: Universidad Autónoma de Madrid.
- Féron, C.** (2002). Le renforcement de l'assertion dans *Le voir dit* de Guillaume de Machaut. Étude syntactico-sémantique de *certainement* et de quelques locutions en *sans N*. *L'Information grammaticale*, 92: 23–30.
- Gosselin, L.** (2010). *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam/New York: Rodopi.
- Guentchéva, Z.** (1990). Énonciation médiatisée en bulgare. *Revue des études slaves*, 62(1–2): 179–196.
- Guentchéva, Z.** (2004). La notion de médiation dans la diversité des langues. In: R. Delamotte-Légrand (ed.), *Les médiations langagières*, Vol. 1. Rouen, Publications de l'Université de Rouen, pp. 11–33.
- Guentchéva, Z.** (2014). Peut-on identifier, et comment, les marqueurs dits “médiatifs” ? In: J.-C. Anscombe, E. Oppermann-Marsaux et A. Rodríguez Somolinos (eds), *Médiativité, polyphonie et modalité en français : études synchroniques et diachroniques*. Paris: Presses de la Sorbonne nouvelle, pp. 35–50.
- Guerry, M., Catelain, A. et Caron, J.** (1993). La compréhension de marqueurs modaux : verbes d'attitude propositionnelle et adverbes. *L'année psychologique*, 93(2): 201–225.
- Harman, G.** (1965). The inference to the best explanation. *The Philosophical Review*, 74(1): 88–95.
- Hermoso Mellado-Damas, A.** (2006). Polifonía y modalidad : estudio de algunos adverbios epistémicos del francés actual. *Cauce*, 29: 249–272.
- Kronning, H.** (2013). Monstration, véridiction et polyphonie. Pour une théorie modale de la polyphonie. In: H. De Chanay, M. Colas-Blaise et O. Le Guern (eds), *Dire/Montrer : Au coeur du sens*. Chambéry: Éditions de l'Université de Savoie, pp. 93–115.
- Langacker, R. W.** (2017). Entrenchment in cognitive grammar. In: H.-J. Schmid (ed.), *Entrenchment and the psychology of language learning: How we reorganize and adapt linguistic knowledge*. De Gruyter Mouton: American Psychological Association, pp. 39–56.
- Lenepveux, V.** (2022). Sur les formes impersonnelles *il est visible que* et *il est évident que*. *Langue française*, 215: 27–42.
- Lescano, A.** (2009). Pour une étude du ton. *Langue française*, 164: 45–60.
- Lipton, P.** (2004). *Inference to the Best Explanation*. Second Edition. New York: Routledge.
- Ma, M. et Pietarinen, A.-V.** (2018). Let us investigate! Dynamic conjecture-making as the formal logic of abduction. *Journal of Philosophical Logic*, 47(6): 913–945.
- Martin, R.** (1969). Analyse sémantique du mot *peu*. *Langue française*, 4: 75–87.
- Matthewson, L.** (2015). Evidential restrictions on epistemic modals. In: L. Alonso-Ovalle et P. Menéndez-Benito (eds), *Exploring Modality Beyond the Verbal Domain*. Oxford: Oxford University Press, pp. 141–160.
- McDowell, J. P.** (1987). *Assertion and Modality*. PhD Dissertation. Los Angeles: University of Southern California.
- McDowell, J. P.** (1991). Quasi-assertion. *Journal of Semantics*, 8: 311–331.
- Miche, E. et Lorda, C. U.** (2014). Probability and certainty markers in French and in Spanish (*Sans doute/Sin duda*). *Language and Dialogue*, 4(1): 42–57.
- Molinier, C. et Levrier, F.** (2000). *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*. Genève: Droz.
- Peirce, Ch. S.** (1931–1935). *Collected Papers of Charles Sanders Peirce*. Ch. Hartshorne et P. Weiss (eds) (1974), vol. 1–6 ; A. Burks (ed.) (1979), vol. 7–8. Cambridge/Massachusetts: The Belknap Press of Harvard University Press.
- Pollock, J. L.** (1987). Defeasible reasoning. *Cognitive Linguistics*, 11(4): 481–518.
- Polya, G.** (1989). *Comment poser et résoudre un problème (trad. fr. de “How to solve it”, Princeton, University Press, 1945)*. Sceaux: Éditions Jacques Gabay.
- Rossari, C.** (2018). The representation of modal meaning of French sentence adverbs in a qualitative and quantitative approach. *Linguistik Online*, 92(5): 235–255.
- Sanders, J. et Spooren, W.** (1996). Subjectivity and certainty in epistemic modality: A study of Dutch epistemic modifiers. *Cognitive linguistics*, 7: 241–264.

Sketch Engine. Available at: <https://www.sketchengine.eu>. Date d'accès: 14/02/2024.

TLFi. Trésor de la Langue Française informatisé, <http://www.atilf.fr/tlfi>, ATILF – CNRS et Université de Lorraine.

Vlad, D. (2005). Adverbes marqueurs de modalisation dans les énoncés au conditionnel. In: J. Goes (ed.), *L'adverbe : un pervers polymorphe*. Arras: Artois Presses Université, pp. 221–239.

Walton, D. (2001). Abductive, presumptive and plausible arguments. *Informal Logic*, **21**(2): 141–169.

Willett, T. (1988). A cross-linguistic survey of the grammaticization of evidentiality. *Studies in Language*, **12**(1): 51–97.

Cite this article: Dendale P and Vanderheyden A (2025). Évidentialité ou modalité épistémique?: Le cas de *sans doute*, un marqueur évidentiel inférentiel qui peut paraître épistémico-modal. *Journal of French Language Studies*, 1–25. <https://doi.org/10.1017/S0959269524000218>